



Co-funded by the
Creative Europe Programme
of the European Union



45^{ème} CONGRÈS ANNUEL et ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'AEC 8-10 novembre 2018 Strengthening Music in Society

Cette année, la thématique du Congrès de l'AEC fait écho à plusieurs défis socio-politiques majeurs de notre époque. Comment pouvons-nous contribuer à rendre accessible l'éducation musicale et artistique à plus de gens qu'auparavant? Comment pouvons-nous rendre le travail des institutions d'enseignement de la musique plus important pour autant que possible d'individus? D'un autre côté, il est également important de poser des questions sur la contribution que la politique et de la société dans son ensemble doivent apporter afin que les établissements d'enseignement supérieur de la musique puissent accomplir leur mission, tant aujourd'hui qu'à l'avenir.

Il semble que les questions relatives à la culture et à l'éducation reçoivent plus d'attention de la part des représentants de la Commission Européenne et des élus sur le niveau européen que dans le passé. En même temps, cependant, la politique formule de plus en plus des attentes très concrètes en contrepartie de la promotion des arts, de la culture et de l'enseignement: l'art doit contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois, il doit promouvoir l'intégration et aider à relever le défi numérique et à repousser le populisme.

Le titre du congrès de cette année est aussi le titre du nouveau projet AEC financé par l'UE au titre du programme Europe Créative : *Strengthening Music in Society (SMS)*. L'idée du projet AEC-SMS s'inscrit dans la conviction que ce n'est pas une contradiction de propager et de vivre la liberté de l'art et en même temps assumer les responsabilités vis-à-vis le bien-être et la qualité de vie dans nos sociétés démocratiques de plus en plus diverses. Mais même si on ne considère cela pas comme une contradiction, il en résulte une tension et un défi permanent. Le Congrès Annuel de l'AEC 2018 donc invite les participants de cheminer ensemble à la recherche des approches constructives et prospectives qui nous permettent à établir un certain équilibre en faisant face à ces défis.

Comme d'habitude, ce congrès va présenter toute une gamme d'ateliers, de tables rondes, de présentations de bonnes pratiques, des séminaires et des séances plénières abordants l'enjeu comment traduire l'intention de renforcer la musique dans la société dans la pratique concrète et dans le travail quotidien des établissements d'enseignement supérieur de la musique. Le contenu thématique s'étend ici du rôle de l'orchestre symphonique jusqu'à celui des cours de musique à l'école primaire, des enjeux liés à la mondialisation jusqu'à des question relatives au déséquilibre de pouvoir dans un environnement qui se caractérise par des cours individuels.

En terme de la viabilité des discussions lancées plus tôt, l'AEC se propose de revenir sur les principaux sujets des congrès précédents. Cela concerne la thématique *Diversité, identité et insertion* (2016) ainsi que celle de *gestion et leadership* (2017) qui sont tout les deux étroitement liés à la question de la responsabilité sociale de l'art et aux tâches et à la mission de l'enseignement supérieur de la musique.

Vous êtes chaleureusement invités à nous rejoindre à Graz pour avancer avec l'AEC sur la voie vers le Conservatoire de demain dans notre société.